



29 juin 2026

Réponse du Président du Territoire France : Mr Aymeric Renaud à la lettre ouverte du 18 juin des 5 organisations syndicales représentatives à la suite de la demande d'une réunion de revoyure de la négociation salariale 2026

« Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier relatif à la situation économique récente et à ses effets potentiels sur le pouvoir d'achat des salariés.

Nous partageons votre attention quant à l'évolution du contexte macro-économique et aux préoccupations que peuvent exprimer les collaborateurs face aux incertitudes géopolitiques actuelles. La préservation du pouvoir d'achat demeure un sujet important pour Schneider Electric.

Pour autant, nous souhaitons rappeler que les budgets définis dans le cadre des NAO ne sont pas établis sur le seul critère de l'inflation. Ils résultent d'une analyse globale intégrant notamment la situation économique et financière de l'entreprise, sa capacité à financer durablement les mesures salariales, les pratiques observées sur le marché ainsi que les enjeux de compétitivité et d'attractivité. Ces différents paramètres sont examinés de manière approfondie afin de construire une politique de rémunération responsable et soutenable.

Par ailleurs, les négociations salariales s'appuient sur l'inflation annuelle de l'année précédente. L'inflation observée sur l'année 2025 s'établissait à 0,9 % selon l'INSEE, tandis que le budget d'augmentations générales et individuelles négocié pour 2026 s'élève à 2 %, soit plus de deux fois le niveau de l'inflation 2025 constatée.

Les prévisions d'inflation pour l'année à venir sont prises en compte à titre de tendance. Si les estimations ont récemment été révisées à la hausse en raison des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, les perspectives demeurent à ce stade incertaines et largement dépendantes de l'évolution de la situation internationale. Les prévisions de l'INSEE actuellement disponibles situent l'inflation autour de 2 % dans l'hypothèse d'une détente progressive des tensions.

Dans ce contexte, et après examen de votre demande, nous ne prévoyons pas l'ouverture d'une négociation complémentaire sur les salaires au titre de l'année 2026.

Nous restons néanmoins attentifs à l'évolution de l'environnement économique ainsi qu'aux préoccupations exprimées par les salariés et leurs représentants, et nos équipes RH poursuivront le dialogue social dans les instances prévues à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées ».

Aymeric Renaud
35 rue Joseph Monier CS 3032

Président Schneider Electric France
92506 Rueil Malmaison Cedex



Les cinq organisations syndicales représentatives chez Schneider France accusent réception à la fin de non-recevoir au sujet de la revoyure des NAO 2026.

Pour satisfaire les enjeux de rentabilité imposées par le Groupe, les salariés subissent au quotidien : réduction des SFC, Freeze des embauches = tension sur les organisations etc...

Dans une période de forte croissance, cela rajoute de la charge sur les salariés dans le seul but d'améliorer la marge du groupe sans tenir compte du quotidien des salariés.

Visiblement, l'inflation est un facteur de négociation à géométrie variable :

- En 2024 : pour ne pas suivre les prévisions passées d'inflation qui était la règle depuis toujours pour rattraper celle-ci, il a été considéré l'inflation future (la moins importante)
- En 2026 : machine arrière, on reprend la mesure qui arrange, soit l'inflation passée qui a la valeur la plus faible.

Doit-on y voir un manque de loyauté ? Chacun pourra se faire son avis.

A cela s'ajoute la non prise en considération des demandes sur le STIP, l'intéressement participation du Groupe, le tarif élevé de recharge des véhicules électriques, la non-revalorisation des indemnités de Télétravail ou la valorisation d'une indemnité de travail sous températures excessives (froid et chaud), etc... ..

Les OS sont donc très surprises de lire que la direction affirme se préoccuper des salariés et être dans le dialogue social.

Elles comptaient sur une écoute bienveillante avec l'ouverture d'une négociation, sans préjuger du résultat.... La fin de non-recevoir ne s'apparente pas à du dialogue social !

Les Organisations Syndicales sont unies sur le sujet du pouvoir d'achat face à une direction inflexible et arc-boutée sur ses positions de réduction des coûts.

Pour la CFTD :	Pauline GIBERT
Pour la CFE-CGC :	Philippe BORDAS
Pour la CFTC :	Sylvie RESTANI
Pour la CGT :	Jean-Pedro DE FREITAS
Pour FO :	Emmanuel DA CRUZ